



Récépissé de 4 mois plus convocation

Par **td1974**, le **09/01/2014 à 23:42**

le 15/11/2013 J'ai eu une convocation à la préfecture de paris, le jour de la convocation l'agent d'accueil a dit que mon dossier est complet et il m'a remis un récépissé de 4 mois. Sans autorisation de travail plus une convocation sur laquelle : objet renouvellement de titre de séjour avec des pièces suivantes: le passeport, le récépissé, 3 photos et domicile. J'ai fait la demande de titre de séjour sur dix ans de présence en France. JE suis parti à la préfecture le jour de ma convocation accompagné par un agent de réseau éducatif sans frontière il m'a expliqué ce dernier que peut-être ils vont saisir la commission de titre de séjour. JE SUIS dans l'embarras si quelqu'un a déjà passé par ce chemin, svp aidez-moi. JE vous remercie beaucoup